

COPY.

# Lloyd's Register of Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

Le 30 Septembre, 1926.

Messieurs,

J'ai bien reçu en son temps votre lettre du 21 courant, relative a vos vapeurs "DIVONA" et "JANINE", et je l'ai soumise a la consideration du Comite a sa reunion d'aujourd'hui. En reponse, je suis charge de vous faire savoir que le Comite, en vue de votre annonce, a donne des instructions pour que la cote de chacun de ces navires soit retiree du Registre du Lloyd, et remplacee par le signe de trois points (...), indiquant qu'elle a ete retiree a la demande des armateurs.

Je dois ajouter qu'en vue du retrait des cotes de ces navires, les annotations des francs-bords assignes par le Comite, ainsi que les tirants d'eau qui y correspondent, seront egalement retires, et de ce fait les certificats de franc-bord sont annules et devraient etre retournes aux Bureaux ici.

Veuillez agreer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingues.

Secrétaire-Adjoint.

A la Societe Anonyme de Navigation "Les Armateurs Francais",  
36, Rue de Naples, PARIS. (8e.)

Lloyd's Register  
Foundation